

SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DU MIDOUR ET DE LA DOUZE

RAPPORT D'ACTIVITE 2025 PREVISIONNEL 2026

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Introduction | 4 |
| RAPPORT D'ACTIVITE 2025 | 5 |
| A – Présentation du syndicat | 5 |
| SMBV Midour-Douze | 5 |
| 1-Rappel du contexte et des moyens..... | 5 |
| 2-L'activité du syndicat de rivières en 2025..... | 8 |
| B – Bilan de l'activité du technicien 2025 | 15 |
| 1 – Description du poste de technicien pour 2025..... | 15 |
| 2 – Les actions réalisées en 2025..... | 15 |
| 3 – Bilan du poste de technicien et perspectives..... | 17 |
| RAPPORT D'ACTIVITE PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2026 | 18 |
| A – Activité prévisionnelle du syndicat | 18 |
| 1 – Actions prévues par le SMBV Midour-Douze..... | 18 |
| B – Répartition horaire et coûts du technicien pour 2026 | 19 |
| 1 – Répartition horaire | 19 |
| 2 – Coût du poste de technicien pour 2026..... | 20 |

INTRODUCTION

En 2011, 5 structures gestionnaires de cours d'eau du Nord-Ouest Gersois que sont :

- SIBV Osse - Guiroue - Auzoue
- SIAB Midour - Douze
- SIA de la Gèle
- SAB Gélise - Izaute
- SMA Izaute - Midour

ont mutualisé l'appui technique de 2 techniciens rivières dans le but de poursuivre des actions en faveur des rivières, respectueuses de la diversité biologique et de la dynamique naturelle.

Sur ce territoire comprenant un linéaire d'un peu plus de 500 kms de cours d'eau principaux, l'objectif est la mise en œuvre d'une politique de gestion globale et cohérente des cours d'eau ainsi que l'atteinte du bon état fixé par la DCE.

Pour ce faire 2 techniciens évoluent sur le territoire et bénéficient d'un appui des techniciens de la CATER du Département du Gers qui entretiennent un contact régulier, partagent leur expérience sur ce territoire et mettent à disposition leur données.

En 2018, la nouvelle compétence GEMAPI a complètement modifié la structuration des syndicats. En effet afin d'avoir des territoires d'intervention plus cohérents et une gestion des rivières par bassins versants, des fusions ont été opérées et de nouveaux Syndicats ont été constitués.

Désormais, 2 syndicats structurent le territoire du nord-ouest Gersois et partagent les mêmes locaux, à savoir :

- le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze ;
- Le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse, Gélise, Auzoue ;

Il y a un technicien pour chaque syndicat.

Le présent rapport d'activité a pour objet de faire état de l'ensemble des missions réalisées au cours de l'année 2025 au sein du **Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze**.

LE SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DU MIDOUR ET DE LA DOUZE**1/ Rappel du contexte et des moyens du S.M.B.V Midour-Douze****1.1 / Présentation****1.1.1 / Le Syndicat**

| | |
|--|--|
| <p>Adresse : Mairie ; Place du Colonel Parisot 32290 AIGNAN</p> <p><u>Secrétariat :</u></p> <p>Tél. : 05 81 67 01 81</p> <p>Fax. :</p> <p>Mail : smbvoga@gmail.com</p> <p><u>Technicien :</u></p> <p>Tél : 06 13 05 52 24 / 05 81 67 01 81</p> <p>Mail : siab.midourdouze@orange.fr</p> <p>Site internet : www.sia-rivieresarmagnac.fr</p> | <p>Président de la structure : Michel CHANUT</p> <p>Vice-présidents : Daniel CAZADIS, Stéphane GARBAY, Stéphane PAVAN, Philippe PEFFAU, Jean-Claude DROUARD</p> <p>Secrétaire : Monique DARMAGNAC (Mise à disposition)</p> <p>Technicien : Sylvain KARIMJOOY</p> |
|--|--|

Une des conséquences de la compétence GEMAPI, devenue obligatoire aux EPCI-FP en 2018, a été la fusion des 3 structures gestionnaires de cours d'eau situées sur les bassins versants du Midour et de la Douze Gersois. Ainsi le SIAB Midour-Douze, le SMA Izaute-Midour et le SIA Haute Vallée de l'Izaute ont fusionnés au 1^{er} janvier 2018 pour donner le **Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze**.

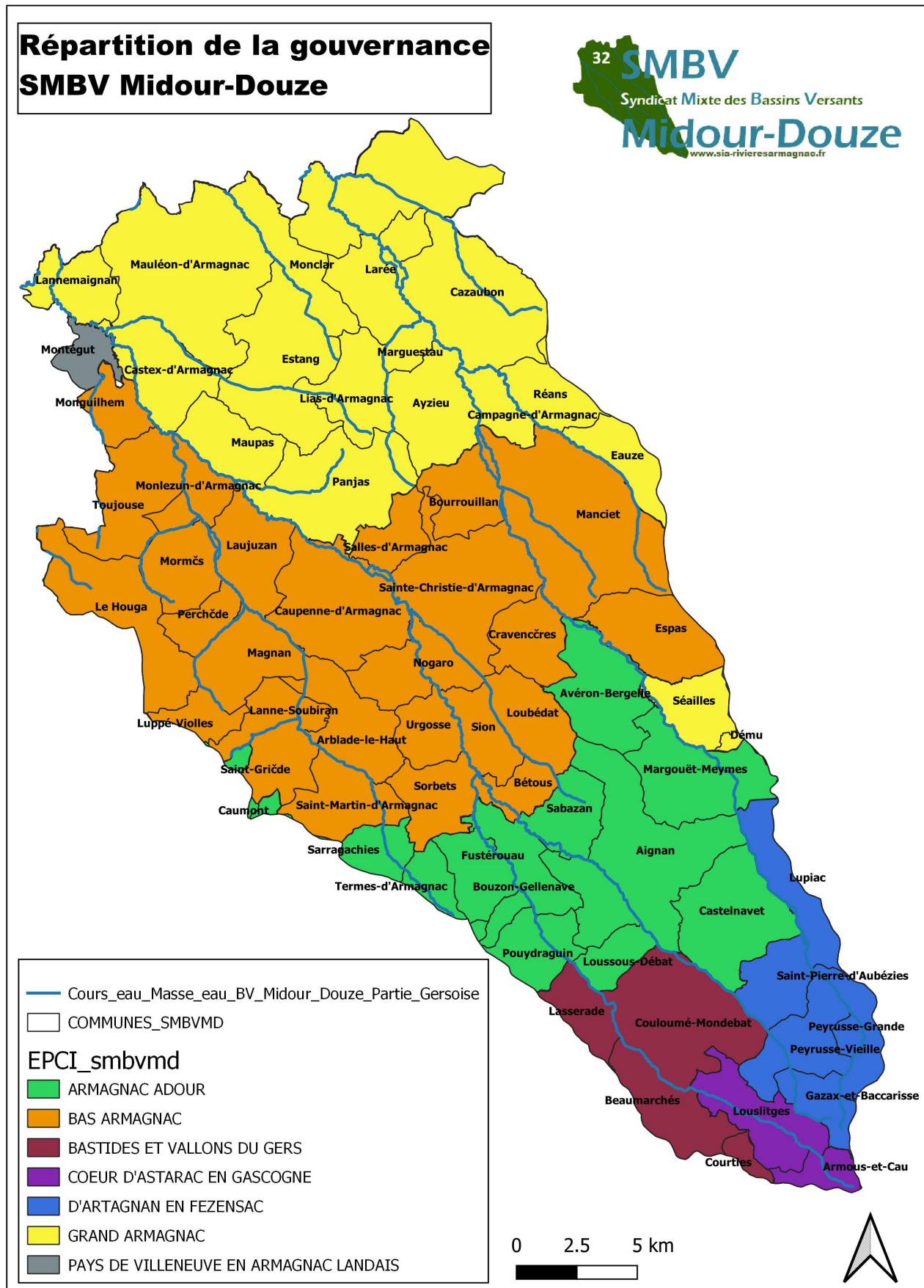
Budget de fonctionnement :

Comme pour le SMBV OGA, depuis le 1^{er} janvier ce sont les EPCI-FP qui sont membres du syndicat. Le montant des cotisations s'élève à 80 000 €.

Clef de répartition

| | | | |
|------------------------|------------|--|---------------------------|
| Superficie BV | 50% | | 774 km² |
| Pop 2015 Rap BV | 50% | | 19 140 habitants |

1.1.2 / La gouvernance au sein du SMBV Midour-Douze



1.1.3 / Les principaux cours d'eau du territoire du Syndicat

| | |
|---|---|
| - Le Midour : 65 km | - La Douze : 59 km |
| - La Riberette : 24 km (affluent du Midour) | - L'Uby : 12 km (affluent de la Douze) |
| - Le Midouzon : 15 km (affluent du Midour) | - Le Bergons : 16 km (affluent de la Douze) |
| - Le Saint-Aubin : 12 km (affluent du Midour) | - Le Maignan : 9 km (affluent de la Douze) |
| - L'Izaute : 27 km | - L'Estang : 13 kms |

2/ L'activité du Syndicat de rivières en 2025

2.1 / Les travaux réalisés par le SMBV Midour-Douze

TRANCHE DE TRAVAUX 2024 : Entretien du lit et des berges de la Douze Aval

Les travaux de la tranche 2024 n'ayant pas pu être réalisé fin 2024, l'entreprise étant sur un autre chantier à ces périodes-là, ils ont été réalisés du 5 Février au 27 février 2025.

L'entreprise TRUILHE a été missionnée pour réaliser les travaux. Il s'agit de coupe d'arbres morts, malades, dépréssants et l'enlèvement sélectif d'embâcles. Par ailleurs, certains embâcles ont été fixé (pieux et fil de fer), il s'agit-là d'éviter que l'embâcle ne soit emporté par la rivière lors de crue. L'idée est également de diversifier le cours d'eau en créant des caches pour la faune aquatique.

De façon plus ponctuelle, l'entreprise est intervenue afin d'enlever de gros embâcles situés sur le territoire.

L'intervention a été réalisé au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un sécateur hydraulique et d'un broyeur.



L'entreprise Truilhé en action



Fixation d'embâcle

Les chiffres :

- 24 kms de rivières soit 48 000 ml de berges (de Manciet à Cazaubon) ;
- 10 embâcles fixés ;
- 11.5 jours de chantier ;
- Coût du chantier : 33 540 € TTC ;
- 70 % d'aides (50% AEAG – 20% CD 32)

TRAVAUX DE RENATURATIONS 2025

Le syndicat a procédé à des travaux de renaturation de cours d'eau et de restauration de la continuité écologique sur différents sites.

Voir fiches en annexe

TRAVAUX D'EQUIPEMENT D'UN VANNAGE

Le seuil de Lalanne situé sur la Douze en aval direct du lac St Jean a été reconstruit et équipé d'une vanne permettant une gestion de l'eau.

Ce seuil d'une hauteur de 2.00 m et d'une largeur de 3.70 m a été construit il y a quelques années en béton et blocs de pierre afin de relever la ligne d'eau pour alimenter une cabane d'irrigation. Cet ouvrage, très impactant pour le milieu car bloquant totalement les écoulements, le transport sédimentaire (fort envasement amont de l'ouvrage) ainsi que la libre circulation piscicole a été repensé.

Les travaux ont consisté :

- 1 – Démontage du seuil actuel avec stockage des blocs de béton et de pierre ;
- 2 - Création d'un batardeau ;
- 3 – Création d'un lit de pose bétonné au droit de la vanne de décharge ;
- 4 – Mise en place du bâti bétonné ;
- 5 – Mise en place du tuyau D1200 et du système de vannage à crémaillère ;
- 6 – Reconstitution du seuil en blocs, aux côtes originelles ;
- 7 – Agencement du radier anti-affouillement en aval du seuil ;
- 8 - Liaison des blocs en béton ;
- 9 – Mise en place d'un enrochement de berge en rive gauche et droite ;
- 9 – Remise en état du site ;



Site avant chantier



Destruction de l'ancien ouvrage et pose du batardeau



Pose du tuyau D1200 et reconstitution du seuil en blocs



Liaisonnage des blocs du seuil et pose du radier anti-affouillement

Ainsi en période d'irrigation la vanne est baissée et l'eau passe sur le seuil par surverse. Le reste de l'année la vanne est ouverte afin de laisser la libre circulation des écoulements.

Une convention va donc être signé entre le propriétaire et le syndicat afin de formaliser les travaux ainsi que la gestion future de l'ouvrage.

Les travaux ont été confié à l'entreprise Thomas et Fils basée à Saint-Martin d'Armagnac pour un montant total de 34 476 € TTC.

2.2 / Rédaction du nouveau PPG

Le Syndicat a lancé en 2022 le renouvellement de son Programme Pluriannuel de Gestion. Le bureau d'étude SCE a été chargé de cette mission.

Le début d'année 2025 a été consacré à la rédaction des documents réglementaire DIG et dossier Loi sur l'Eau.

Le dossier final a été envoyé en mars à la DDT. Le dossier a ensuite été envoyé au différents acteurs (Département, ADASEA, OFB, AEAG, Fédération de Pêche) pour avis.

Des compléments ont ensuite été apporté au dossier au fil de l'année et une nouvelle version a été transféré à la DDT en fin d'année.

L'arrêté de DIG devrait être signé pour fin janvier / début février 2026.

2.3 / Etude d'effacement du seuil de Lahitte

Le pont de la Hitte (non revêtu), enjambant la rivière Douze, est situé sur un chemin communal limitrophe des communes de Lupiac et Castelnau. Ce dernier a été inspecté en 2023 par l'APAVE sous contrôle du CEREMA. Les conclusions du rapport indiquent alors des désordres sur la structure avec un risque d'effondrement imminent de l'ouvrage. Un arrêté d'interdiction de circuler est alors pris par les communes.

En début d'année 2025, le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze a été interpellé par la commune de Lupiac concernant cet ouvrage de franchissement. Également présent sur le site en aval direct du pont se trouve le seuil de Lahitte, dont l'usage est agricole. En effet ce dernier permet de remonter la ligne d'eau afin d'alimenter la cabane d'irrigation situé juste au-dessus.

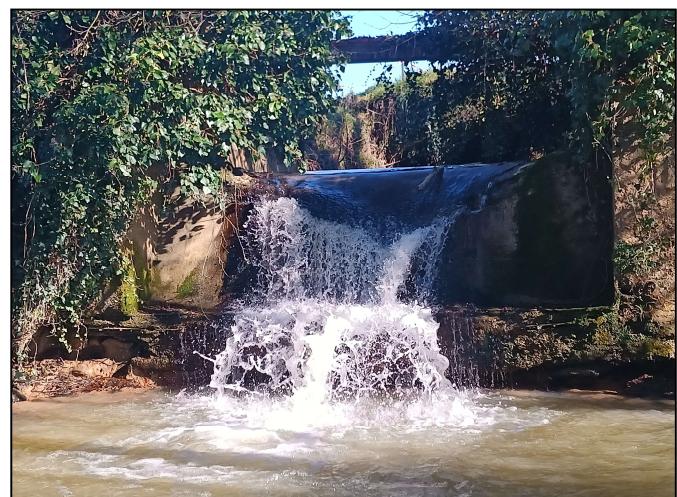
En analysant la situation un projet global d'aménagement du site a commencé à voir le jour. Car il se trouve que sur cette partie amont de la Douze le Syndicat a réalisé de nombreux travaux d'amélioration de la continuité écologique (puits en berge, pose de vannage, arasement) afin d'ouvrir le milieu et seul le seuil de Lahitte jusqu'alors présentait un problème de continuité.

Afin d'étudier la faisabilité du projet et divers scénarios d'aménagement le Syndicat a lancé en juin 2025 une étude. Pour ce faire le bureau d'études SCE a accompagné le syndicat.

Cette étude comprend entre autres : un diagnostic, une étude géotechnique du sol et des propositions de solutions.



Pont



Seuil

2.4 / Communication

Site internet

Le site internet lancé en 2013 a connu en 2021 pour la première année une baisse de fréquentation (27 000 visiteurs en 2020 – 17 000 en 2021). Baisse qui c'est poursuivi en 2022 et en 2023. En 2024, il

y a eu une hausse des visites du site avec 18 764 visiteurs. L'année 2025 est restée stable en termes de visite avec 18 500 visites.

Sur ce dernier on peut y retrouver beaucoup d'infos sur les rivières ainsi que les actualités des syndicats. Depuis cette année le bulletin de l'état du remplissage des lacs est également disponible.

Le site internet est un moyen de communication important pour la population qui est de ce fait un très bon relais d'information.

Il est également prévu de moderniser le site internet ces prochains mois. Pour ce faire les syndicats passeront par une prestation avec une entreprise spécialisée.

2.5 / Appui technique

L'appui technique du syndicat a pour objectif d'aider les riverains, les entreprises ou les collectivités à définir leur projet en lien avec un cours d'eau, notamment dans la rédaction de dossiers Loi sur l'Eau et de proposer des solutions techniques.

En 2025, le syndicat a assisté la Communauté de Communes du Bas Armagnac pour la réfection du pont de Sauboire enjambant le ruisseau de la Hittière. De l'élaboration du dossier d'autorisation au suivi des travaux.

2.6 / Hydrologie 2025

L'année 2022 a été marquée par une importante sécheresse, avec des niveaux d'eau dans les rivières au plus bas ce qui a eu de grave conséquence pour le milieu.

Au niveau du syndicat il a donc été décidé de mettre en place un suivi hydrologique des cours d'eau en 2023.

L'intérêt de la démarche est de collecter de la donnée sur les niveaux d'eau afin de voir comment vont se comporter les cours d'eau au fil des ans dans un contexte de changement climatique.

Concrètement, le protocole s'articule comme suit :

- Définition de stations sur les cours d'eau (réalimenté ou non) ;
- A l'aide d'une fiche terrain relever, selon des intervalles définis, l'état de l'hydrologie (crue, module, étiage, assec) et faire des photos ;
- Compiler les données dans un rapport annuel ;

Un rapport annuel a été réalisé, reprenant les relevés qu'il y a eu en cours d'année.

En 2024, afin d'améliorer la précision des relevés, 7 échelles limnimétriques ont été installées sur certaines stations. Également, ces relevés ont été corrélés à des relevés débimétriques.

En 2025, 3 stations supplémentaires ont été équipées d'échelles de mesure.

2.8 / Projets de territoires

PTGE DOUZE

Le projet de territoire Douze a été lancé en 2022.

En 2025 divers 2 ateliers ont eu lieu. Le technicien n'a pu participer qu'à un seul :

27 novembre 2025 – Atelier présentation de la synthèse des entretiens effectués courant de l'été 2025

PTGE MIDOUR

Le projet de territoire Midour est quant à lui dans sa phase opérationnelle. Ce dernier a identifié dans son programme d'actions des mesures d'économies d'eau et de mobilisation de ressources complémentaires.

2.9 / Animation CPIE

Dans le cadre le nouveau programme d'intervention du Syndicat prévoit parmi ses diverses actions un volet communication et animation. Pour ce faire, le syndicat a choisi de conventionner avec le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) afin de réaliser auprès des élèves du cycles 3 des animations autour de l'eau (grand cycle et petit cycle de l'eau, rivière, etc.).

Le Syndicat a donc participé financièrement en 2025 à ces animations afin que le CPIE puisse les proposer gratuitement aux écoles du territoire du Syndicat.

En 2025, 4 classes (Ecoles de Monlezun d'Armagnac, Panjas, Nogaro et Estang) ont bénéficiées de 3 animations chacune.

3 / Bilan du Syndicat

En 2025 le syndicat a été actif et un certain nombre de projets autre que ce que le syndicat faisait habituellement ont pu être réalisés. C'est le cas des renaturations de cours d'eau, ainsi 4 sites ont pu être aménagés. La thématique de la continuité écologique a également été traité en 2025, avec 4 chantiers dont l'équipement du seuil de Lalanne avec un vannage. Il s'agit de travaux nouveaux pour le syndicat qui se sont bien déroulés et dont le suivi sur les prochains mois sera très important

L'année 2025 a également été marqué par le dépôt auprès des services de l'Etat du nouveau PPG ainsi que par les nombreux aller/retour et les différentes versions mis à jour. L'arrêté de DIG devrait être signé d'ici janvier/février 2026. De fait, en embrayant sur le nouveau PPG l'année 2026 devrait être riche en projet.

B – Bilan de l'activité du technicien en 2025

1 / Description du poste de technicien pour l'année 2025

- Nom du technicien de rivières : Sylvain KARIMJOOY
- M. KARIMJOOY est employé par le S.M.B.V du Midour et de la Douze.
- Coût horaire réel pour l'année 2025 du technicien :

Sylvain KARIMJOOY : **44 677.02 € soit 223.38 €/jour (200 jrs)**

- Financement du poste :

Le poste de M. KARIMJOOY est financé en 2025 :

- par le S.M.B.V Midour/Douze
- par l'Agence de l'Eau (à hauteur de 70% du coût du poste)
- par le Conseil Départemental du Gers (3000 €)

2 / Les actions réalisées en 2025

| | |
|--|--------------------------|
| ❖ Elaboration de documents techniques nécessaires, démarches administratives, financières et réglementaires... | Nombre d'heures : 200 h |
| ❖ Relevé terrain | Nombres d'heures : 100 h |
| ❖ Appui technique à la réalisation des travaux, effectués soit par une entreprise, soit en régie : suivi régulier du chantier, relation avec l'entreprise, encadrement et réception des travaux... | Nombre d'heures : 350 h |

Nombre total d'heures : 650 heures

Suivi

| | |
|---|-------------------------|
| ❖ Actualisation annuelle du programme de travaux, visites de terrains, cartographie, propositions d'intervention au syndicat... | Nombre d'heures : 300 h |
| ❖ Surveillance continue de points singuliers : ouvrages, sites d'accumulation des déchets flottants, instabilités de berges, plantation récentes, lieux fréquentés par le public... | Nombre d'heures : 150 h |

| | |
|--|-------------------------|
| ❖ Etablissement de diagnostics précis et propositions d'interventions urgentes suite à un événement particulier : crue, destruction d'ouvrages, pollution accidentelle | Nombre d'heures : 160 h |
|--|-------------------------|

Nombre total d'heures : 610 heures

Animation et sensibilisation :

En 2024, le technicien a régulièrement rencontré les riverains, notamment lors des tranches de travaux (suivi de chantier), lors de réunions ou encore lors d'appui technique. Cela a été l'occasion de sensibiliser les riverains de la rivière.

Outre les actions d'information et de sensibilisation, le technicien a participé aux réunions organisées tout au long de l'année par les partenaires techniques et financiers.

| | |
|---|-------------------------|
| ❖ Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières | Nombre d'heures : 100 h |
| ❖ Participation à des formations en rapport direct avec les missions prises en compte par l'Agence | Nombre d'heures : 30 h |
| ❖ Contacts avec les partenaires (élus du syndicat, propriétaires, riverains, administrations, usagers, personnels de l'Agence...) | Nombre d'heures : 200 h |
| ❖ Elaboration et diffusion du rapport d'activité | Nombre d'heures : 10 h |

Nombre total d'heures : 340 heures

Nombre total d'heures réalisées par le technicien en 2025 : 1600 heures

3 / Bilan du poste de technicien et perspectives

Les syndicats du Midour et de la Douze et le syndicat de l'Osse-Gélise-Auzoue partageant les mêmes bureaux techniques et étant dans une démarche identique de renouvellement de leur PPG respectif il y a eu durant l'année de nombreux échanges entre les 2 structures.

Il y a également eu un changement de technicien rivière au sein du SMBV Osse-Gélise-Auzoue. Durant l'année les techniciens ont donc grandement échangé ensemble. Aussi en 2025, le syndicat a accueilli de nombreux stagiaire au cours de l'année. Le technicien a donc passé un peu de temps à transmettre sur le métier de technicien rivière.

Également les échanges sont nombreux avec les syndicats Landais de la partie aval du Midour et de la Douze. Que ce soit concernant l'étude PPG à laquelle ils sont bien entendu convié mais aussi lors des journées inter-structures avec les élus.

RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE 2026

A - Activité prévisionnelle du syndicat

1 / Actions prévues par le S.M.B.V du Midour et de la Douze en 2026

1.1 / TRAVAUX 2026

- **Entretien ripisylve**

En 2026, il est prévu une tranche d'entretien sur la partie médiane du Midour de Sion/Sorbets à Caupenne d'Armagnac soit 18 kms de rivière. A noter que le dernier entretien de ce secteur remonte à 2020.

Il est également prévu d'intervenir sur la partie Caupenne d'Armagnac – Lannemaignan mais uniquement au niveau des ponts étant donné la présence de nombreuses parties boisées rendant les passages des machines compliqués.

Pour rappel l'entretien de ripisylve consiste à intervenir de façon à être le moins traumatisant pour le milieu. Seuls les arbres malades, déteriorant, dangereux ou encore bloquant le lit sont enlevés. Les arbres morts quant à eux sont enlevés de façon sélective. Certains seront conservés (si aucun risque n'est avéré) car ils servent de refuge et de grade mangé aux diverses espèces.

Il en va de même pour les embâcles qui sont retirés de façon sélective. Seuls les bois pouvant provoquer des désordres de type, accumulation de bois à proximité d'enjeu (pont, route etc...), grosses érosions sont retirées. En effet, les diverses études menées sur le territoire montrent un déficit en bois morts sur nos cours d'eau.

- **Plantations**

Tout comme en 2025, il y aura des plantations qui seront réalisées en 2026 notamment au niveau des zones où le syndicat aura procédé à de la renaturation.

- **Renaturation de cours d'eau**

Ruisseau de Broqua

Il s'agit d'un ruisseau dont la partie médiane est piétinée par le bétail sur une partie et refermée sur l'autre ce qui fait que le lit du cours d'eau n'existe quasiment plus. Le syndicat a été appelé par le propriétaire étant donné qu'en période de pluie l'eau ne suit plus son cours et inonde les parcelles adjacentes.

Le Syndicat a donc proposé d'intervenir sur 500 ml de la façon suivante :

- La reprise des profils permettant de redonner au cours d'eau un lit d'origine
- Apport de granulométrie fine 11/22 afin de recréer un matelas alluviale bénéfique à la vie aquatique. Cette recharge du lit permettra également de resserrer les écoulements par endroit et recréer de petits méandres
- Fixation de bois morts dans le lit de façon à créer des caches
- Coupes de bois morts (nombreux Aulnes arrivés à maturité)
- Plantation d'une ripisylve

A noter que suite aux travaux le propriétaire s'engagera à clôturer les bords du ruisseau afin d'éviter une nouvelle divagation du bétail dans le lit.



Lit piétiné sur la partie amont



Lit refermé sur la partie aval

Ruisseau du Roux

Le Syndicat a été alerté en 2024 par le maire de la commune de Sainte-Christie d'Armagnac concernant le ruisseau du Roux. Il y a un riverain situé au bord du Roux qui subit des inondations au niveau de sa maison lorsque le ruisseau sort de son lit. Le syndicat a donc analysé la situation qui provient de plusieurs facteurs à savoir :

- Le busage du fossé de la route Départementale est bouché, de fait les flux d'eau ont du mal à s'écouler en période de fortes eaux.
- Une ancienne mare qui s'est comblée naturellement dont il subsiste à l'intérieur le lit du ruisseau et qui est fortement comblé. Les écoulements ont du mal à se faire d'autant plus que le déversoir de la mare, en mauvais état, bloque le transit.

Le syndicat a donc proposé d'intervenir en reprofilant le cours d'eau, retirant le déversoir (béton) ce qui permettra d'améliorer les écoulements et la continuité écologique. Enfin il est prévu de recréer un matelas alluvial en rechargeant de cailloux afin d'améliorer les conditions d'accueil du milieu.

Par ailleurs, une réunion entre le Département et le propriétaire de la maison inondée sera organisée afin de discuter de l'entretien du busage.



Déversoir de la mare



Lit du ruisseau dans la mare

Ruisseau de l'Escu

En fin d'année 2025, un propriétaire riverain du ruisseau de l'Escu a fait appel au syndicat concernant une problématique de cours d'eau envasé. Le technicien a constaté que le manque d'entretien de ce petit ruisseau a conduit à son bouchage. En effet de nombreux arbres ayant poussés dans le lit freine les écoulements et des amas de feuille son venu s'entasser et font monter le niveau d'eau. Le ruisseau sort de son lit et inonde constamment la prairie adjacente.

Sur la partie amont une renaturation de la rivière est prévue, à savoir :

- La fixation d'embâcle ;
- La création de caches à poissons
- La recharge granulométrique
- La Plantations

1.2 / Etude hydromorphologique

Un dernier COPIL / COTECH de l'étude a eu lieu le 9 janvier 2025 au cours duquel le bureau d'étude a présenté le futur PPG.

La partie « rédaction des documents réglementaires » a ensuite été réalisé par le bureau d'étude et le dossier DIG ainsi a été déposé officiellement en mars auprès des services de la DDT. Par la suite il y a eu des allers/retours avec la DDT pour apporter des modifications. La version finale a été déposé en décembre. La signature de l'arrêté devrait, nous espérons, être actée pour début 2026 (février).

1.3 / Appui technique

Le syndicat continuera sa mission d'appui technique aux divers projets entrepris par les riverains ou les collectivités dans la mesure où cela ne monopolise pas tout le temps prévu dans les diverses missions des techniciens.

B – Répartition horaire et coût du technicien pour 2026

1 / Répartition horaire

| | |
|--|--------------------------|
| ❖ Elaboration de documents techniques nécessaires, démarches administratives, financières et règlementaires... | Nombre d'heures : 350 h |
| ❖ Relevé terrain | Nombres d'heures : 150 h |
| ❖ Appui technique à la réalisation des travaux, effectués soit par une entreprise, soit en régie : suivi régulier du chantier, relation avec l'entreprise, encadrement et réception des travaux... | Nombre d'heures : 350 h |

Nombre total d'heures prévues : 850 heures

- **Suivi**

| | |
|---|-------------------------|
| ❖ Actualisation annuelle du programme de travaux, visites de terrains, cartographie, propositions d'intervention au syndicat... | Nombre d'heures : 200 h |
| ❖ Surveillance continue de points singuliers : ouvrages, sites d'accumulation des déchets flottants, instabilités de berges, plantation récentes, lieux fréquentés par le public... | Nombre d'heures : 80 h |
| ❖ Etablissement de diagnostics précis et propositions d'interventions urgentes suite à un événement particulier : crue, destruction d'ouvrages, pollution accidentelle | Nombre d'heures : 180 h |

Nombre total d'heures prévues : 460 heures

- **Animation et sensibilisation**

| | |
|---|-------------------------|
| ❖ Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières | Nombre d'heures : 70 h |
| ❖ Participation à des formations en rapport direct avec les missions prises en compte par l'Agence | Nombre d'heures : 45 h |
| ❖ Contacts avec les partenaires (élus du syndicat, propriétaires, riverains, administrations, usagers, personnels de l'Agence...) | Nombre d'heures : 165 h |
| ❖ Elaboration et diffusion du rapport d'activité | Nombre d'heures : 10 h |

Nombre total d'heures prévues : 290 heures

2 / Coût du poste de technicien rivières pour 2026

Le poste de technicien est financé :

- par le S.M.B.V Midour/Douze
- par l'Agence de l'Eau (70 % du coût du poste)
- par le Conseil Départemental du Gers (3 000 €)

- Coût horaire prévisionnel du technicien de rivière pour 2026

35.7 €/h soit 250 €/jour (200 jrs)

- Coût total du poste de technicien de rivière en 2026

Poste de Sylvain KARIMJOOY : 50 000 €

Répartition des coûts :

AEAG



DEPARTEMENT DU GERS



SMBV MIDOUR-DOUZE



70 % soit 35 000 €

3 000 €

Autofinancement

12 000 €